

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CNP ASSUR-VALEURS

Code ISIN : FR0010345793 Action A

Société de gestion : SEAYOND (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de cet OPCVM est d'obtenir, sur sa durée minimale recommandée de placement de 5 ans, une performance supérieure à l'indice MSCI Europe par le biais d'un processus d'investissement qui s'attache à maintenir un écart de suivi faible par rapport à l'indice (tracking error ex post cible de 4%). Cet indice MSCI (Morgan Stanley Capital International) Europe regroupe plus de 500 actions représentant les principales capitalisations boursières européennes. Une définition plus précise de ces indices figure dans le prospectus du fonds.
- La politique d'investissement consiste dans un premier temps à filtrer cet univers selon 4 thématiques : momentum de prix (titres présentant le meilleur parcours boursier), value (titres faiblement valorisés), faible volatilité (titres les moins volatiles) et petites capitalisations (titres à faible capitalisation boursière). Dans un second temps, le processus de gestion dissocie la thématique momentum des 3 autres en créant d'une part, un panier d'actions dit "comportemental" et d'autre part, un panier d'actions dit "structurel", construits et mis à jour mensuellement. Le panier d'actions "comportemental" investit sur les titres présentant le meilleur parcours boursier via un filtre quantitatif effectué sur leurs performances historiques récentes (momentum de prix). Le panier d'actions "structurel" investit sur 3 catégories de titres, selon des budgets de risque définis c'est-à-dire les titres les plus faiblement valorisés au sein de l'univers, via à un filtre quantitatif portant sur leurs ratios financiers (value), les titres les moins volatiles à travers un filtre statistique portant sur les volatilités réalisées de leurs cours boursiers (faible volatilité) et les titres les plus faiblement capitalisés, à travers un filtre portant sur la taille de leurs capitalisations boursières (petites capitalisations). Chaque panier intègre en parallèle, dans une proportion non négligeable, une poche de titres répliquant l'indice MSCI Europe DNR afin de limiter la Tracking Error (TE).
Enfin, la politique d'investissement consiste à arbitrer dynamiquement ces deux paniers en surpondérant l'un par rapport à l'autre, de façon à jouer leur complémentarité dans le temps et chercher à délivrer une surperformance par rapport à l'indice MSCI Europe DNR, quelles que soient les conditions de marché, dans un budget de TE limité (Tracking error ex ante 1 an cible maximum de 4%). Par ailleurs, du fait de l'exposition à plusieurs critères, il n'y a pas de style de gestion prédéterminé.

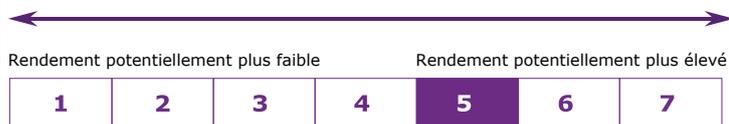
Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

- L'OPCVM est exposée en permanence à hauteur de 90% minimum aux actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans un des pays européens membres de l'OCDE autorisés et négociées sur un marché réglementé d'un des pays européens membres de l'OCDE autorisés.
Les pays européens membres de l'OCDE autorisés sont ceux composant l'indice dont la SICAV souhaite surperformer la performance, à savoir les pays de l'Union européenne ainsi que la Norvège et la Suisse.
- L'OPCVM peut, dans le cadre d'une gestion dynamique, utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture contre le risque de change et à des fins de couverture et/ou d'exposition contre/aux risques liés aux actions et/ou aux indices actions.
- L'OPCVM capitalise et/ou distribue ses revenus.
- Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions européennes.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,36%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

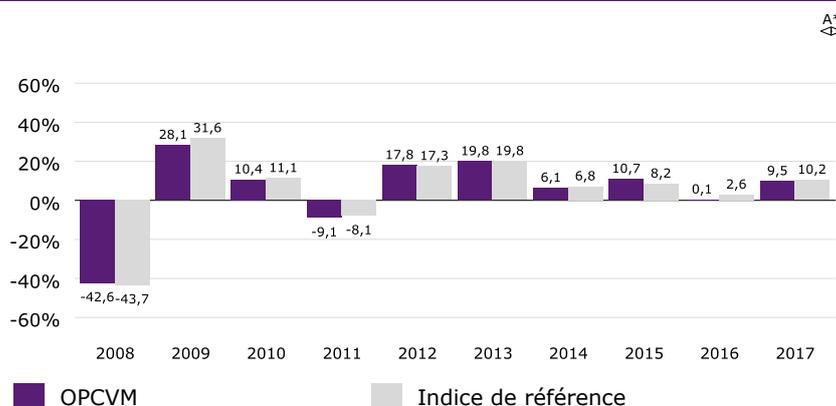
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.seeyond-am.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1991.**
- **Année de création de l'action A : 1991.**
- **Devise : Euro.**

A*: A compter du 15/11/2017, modification de la stratégie d'investissement, qui consiste désormais à filtrer l'univers des actions européennes selon quatre thématiques: momentum de prix, value, faible volatilité et petites capitalisations, puis à dissocier la thématique momentum des trois autres, en créant un panier d'actions dit "comportemental", et un panier d'actions dit "structurel".

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
SEAYOND - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante :
ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.seeyond-am.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.seeyond-am.com.
- La responsabilité de SEAYOND ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.